



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF Des 26 et 27 octobre 2018

Présents :

Président : Christian Palierne
Sophie Bodin ; Patrick Cannet ; Jean-Luc Guillot ; Françoise Lopicque ; Patrick Lustremant ;
Marion Vayre ; Miguel Vicens.

Assistent :

Bernard Bousigue, Directeur technique national
Odile Perrier, Directrice générale des services
Thomas Chevalier, Directeur général des services adjoint

Excusés :

Jacques Barraud ; Anne Boileau Demaret ; Michel Martin ; Jacques Ray ; Kevin Vanlioglu.

□ □ □

Point 1 – Information du Président

Le rapport sur la gouvernance du sport a été remis à la ministre il y a une dizaine de jours. Christian Palierne commente le contenu de ce rapport et souligne les interrogations qui en découlent, en particulier la suppression du CNDS et des postes de professeurs de sport, la création d'une Agence en charge du haut niveau et du développement, ainsi que la possibilité de financer le sport non fédéré. L'ensemble des mesures annoncées conduit à une diminution du budget du sport français et à de réelles inquiétudes, en particulier pour les sports n'ayant pas d'excellents résultats internationaux, ainsi qu'au devenir des cadres techniques d'Etat.

Point 2 – Informations du DTN

Bernard Bousigue donne les résultats des joueurs des équipes de France depuis le dernier bureau exécutif. Globalement, il estime ces résultats comme plutôt décevants, en particulier lors des derniers Jeux olympiques de la jeunesse. Il annonce le repêchage des juniors filles pour les championnats du Monde juniors.

Colloque des cadres techniques : La Coupe du Monde messieurs a été l'occasion pour la direction technique nationale de réunir soixante cadres techniques les 17 et 18 octobre 2018 au CCAS de Villeneuve-Saint-Denis (77) autour de la thématique du haut niveau. Ce temps a permis des échanges entre les cadres (qu'ils soient de droit privé ou public, qu'ils travaillent au niveau national, régional, départemental ou local) pour faire émerger les besoins pour rédiger la nouvelle

route du haut niveau (qui sera dénommée « Parcours pour la haute performance ») et les outils à construire et à mettre à disposition des entraîneurs. Un zoom a été fait sur la préparation physique. Un temps a aussi été consacré aux projets du pôle promotion, animation et développement comme la labellisation génération 2024, le 4/7 ans, Educ'Ping primaire ou encore Ping santé.

Séminaire équipe de France Garçons : route vers Tokyo. Objectif : diagnostic d'équipe pour poser le cadre de préparation aux jeux de 2020. Participaient au niveau des joueurs : Gauzy, Lebesson, Flore, Akkuzu, Robinot (2). Au niveau direction technique ouverture et bilan du DTN, participation aux travaux du directeur du haut niveau. Deux coaches certifiés de l'INSEP sur l'animation : Jean-Paul Martinet et Christophe Rouffet.

Séminaire européen sur l'INSEP : félicitations à Rozenn Jacquet-Yquel qui a récupéré une organisation non prévue au départ.

Réorganisation de la filière féminine : préparation de la revue de projet qui aura lieu le mercredi 7 novembre à 17h00.

Convention d'Objectifs, Action 2 (haute performance) : en préparation, copie à rendre à « Performance 2024 » avant le 30 novembre 2018 pour un entretien le 17 décembre 2018.

Point 3 – Informations du secrétariat général

Françoise Lopicque fait part des difficultés pour obtenir des délégués fédéraux pour deux épreuves nationales, et refait un appel à volontaire : finale de la coupe nationale vétérans à Mer et championnat de France des régions à Besançon.

Une première réunion pour la réalisation de SPID V2 a eu lieu le 8 octobre 2018. Odile Perrier relate les différentes décisions prises. Une réunion mensuelle est prévue avec la FFTT.

Cornilleau, Tibhar, Gewo, Donic et Butterfly offrent chacun deux aires de jeu pour la nouvelle salle de l'INSEP. Une inauguration sera programmée.

Point 4 – Informations sur l'emploi et la formation

Sophie Bodin donne les résultats des différents examens : 5 reçus au DESJEPS, 24 reçus au CQP. Il est envisagé de proposer le CQP pour les étudiants en 1^{re} et 2^e années de licence STAPS.

Des contacts ont été pris par l'école polytechnique pour des études dans le domaine de la mécanique (vitesse, rotation ...). Le laboratoire de l'INSEP travaille sur la biomécanique dans le tennis de table.

Un travail se fait actuellement sur les projets de développement du tennis de table par l'accompagnement à la structuration des clubs.

Dans le cadre de la formation continue, Christian Gaubert et Anne-Laure Duong ont suivi une session sur le thème : « utiliser l'emploi comme un outil à la structuration et au développement des clubs ».

Point 5 – Club des partenaires

Six sociétés sont adhérentes au club des partenaires en 2018 : Butterfly, Cornilleau, Décathlon, Donic, Gewo et Tibhar pour un produit de 30 000 €.

Les sociétés réfléchissent à leur adhésion en 2019. Leurs attentes sont totalement différentes. Des points ont été soulevés lors des contacts avec les partenaires : le fichier « licenciés », les appels d'offre prioritaire, les stands, les pages de publicités. Plusieurs solutions peuvent être envisagées : un catalogue d'offres, des packages, un socle commun avec des options. L'opportunité offerte par les retransmissions télé prévues avec BeIN SPORTS pour les rencontres de Pro doit être prise en compte.

Point 6 – Informations sur le championnat féminin

Jean-Luc Guillot fait un bilan sur la participation des féminines au championnat par équipes masculin lors des deux premières journées : 4 au niveau national (contre 3 sur la même période en 2017-2018), 617 au niveau régional (contre 331 sur la même période en 2017-2018) et 3'094 au niveau départemental (contre 3'226 sur la même période en 2017-2018) ; l'écart inverse pour ces deux niveaux est expliqué en partie par le regroupement au niveau régional du championnat masculin en Grand Est.

En championnat féminin, 2 poules du championnat de nationale 3 sont incomplètes malgré les repêchages de tous les 7^e de poules et des montées supplémentaires des ligues. Lors des deux premières journées, 229 joueuses ont disputé des parties en nationale 3 dames, dont seules 77 joueuses sont classées en série régionale ou nationale (classement 13 et +). Le championnat national comprend 107 équipes pour 345 sur toute la métropole soit 31 % des équipes.

Il est donc urgent de réfléchir à une évolution de ce championnat.

Parmi les premières idées évoquées : supprimer la mention « masculin » pour le championnat par équipes ; permettre aux féminines de participer, en plus, à un championnat féminin (étudier les conséquences sur l'élaboration du classement).

Point 7 – Retour sur la réunion des statuts et règlements

Patrick Lustremant présente le résultat des premiers travaux de la commission sur les modifications des statuts et du règlement intérieur, pour mieux préciser certains aspects liés à la mise en place de la gouvernance. Des travaux sont également en cours sur la réglementation des mutations, pour prendre en compte l'évolution des habitudes de la société.

Point 8 – Discussion sur la licenciation et le « qui fait quoi ? »

Christian Palierno introduit le sujet en comparant ce qui est pratiqué en termes de tarifs de licence et d'implication du niveau fédéral dans les territoires au tennis de table, comparativement à d'autres fédérations proches. Il évoque les disparités d'action dans les territoires, ligues et départements, et l'importance d'un niveau fédéral suffisamment fort pour pouvoir accompagner ses territoires.

Marion Vayre présente une étude faite par le siège fédéral sur les parts régionales et départementales, et sur la très forte différence de tarifs entre les régions et entre les départements, une licence senior pouvant ainsi varier globalement entre 50 et 78 euros. Une discussion s'engage sur un prix unique de la licence, sur la possibilité de fixer un plafond pour les parts territoriales regroupant la région avec ses départements, sur le cheminement du paiement des licences.

Bernard Bousigue intervient en indiquant que, selon lui, la première étape devrait être un affichage de la part fédérale à communiquer aux clubs et aux licenciés.

Le changement de désignation des différentes licences est évoqué. Une modulation du prix de la licence traditionnelle en cas de passage en cours d'année de la licence promotionnelle à la licence traditionnelle pourrait être envisagée.

Sont également évoqués la non licenciation de tous les adhérents, en particulier dans les clubs faisant partie d'une association multisports, le rôle des différents niveaux dans l'accompagnement des clubs et dans les actions permettant leur développement.

La discussion s'oriente vers les attentes des licenciés en matière de compétitions, et en particulier sur le critérium fédéral dont le nombre d'engagés baisse régulièrement (- 17 % en ce début de saison par rapport à au 1^{er} tour de la saison dernière). Cette compétition semble correspondre de moins en moins aux attentes des licenciés. Une suppression de cette compétition et son remplacement par un système de tournois sont envisagés ; un groupe de travail est mis en place et sera coordonné par Patrick Lustremant.

Ce débat sera repris lors de la prochaine réunion du Conseil fédéral.

Point 9 – Informations générales

Le comité du Loiret a accepté l'organisation du championnat national vétérans et demande l'exonération des droits d'organisation en raison d'une attribution tardive qui conduit à une difficulté d'obtention de subvention par département. Les membres du bureau décident de ne pas accorder cette exonération. Un courrier explicatif sera rapidement adressé.

La ligue de Nouvelle Aquitaine demande la prise en charge partielle des frais d'arbitrage dans le cadre des championnats du Monde vétérans de 2020 pour un montant de 36'100 € sur un total des frais d'arbitrage de 67'000 €. Le Bureau exécutif souhaite la création d'une convention entre la FFTT et la ligue de Nouvelle Aquitaine préalable à toute attribution d'aide, précisant les rôles de chacun et la nomination d'un élu fédéral en charge du dossier ; ce dossier sera suivi par la commission des organisations.

Françoise LAPICQUE
Secrétaire général

Christian PALIERNE
Président